

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

26 mai 2008

MODERNISATION DE L'ÉCONOMIE - (n° 842)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 371

présenté par  
M. Charié, rapporteur  
au nom de la commission des affaires économiques

-----  
**ARTICLE 26**

Au début de l'alinéa 5 de cet article, après le mot :

« Le »,

substituer au mot :

« quatrième »,

le mot :

« troisième ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de cohérence